

Ce huitième numéro de Tanger Public a été réalisé en partenariat avec Espace 19 Tanger les 24, 25 et 26 avril 2023.

Il a été accompagné pour sa rédaction par Anne Marengo et Eliane Sele Ngani de l'association Jeunes Pages.

Equipe de rédaction : Bintou, Gaya, K., Soukien et Yann

Directrice de publication : Anne Marengo

Remerciements à Assfou-né Tounkara et à toute l'équipe d'Espace 19 Tanger.

Soutenez-nous !

Vous aimez notre journal, vous pouvez nous soutenir : partagez-le, donnez-le à lire ! Vous pouvez venir en chercher des exemplaires au Centre social ou le télécharger sur : <https://jeunespages.org/index.php/cette-saison/tanger-public/>



TANGER PUBLIC !

n°8

Enfances

Enfants volés d'Ukraine

C'est la guerre en Ukraine depuis plus d'un an. A cause de cette guerre, de nombreuses familles ont été brisées. Beaucoup de femmes se retrouvent seules avec des enfants, il y a des pères qui sont portés disparus, d'autres qui sont morts et d'autres qui ont quitté leurs familles pour aller combattre.

Parmi les victimes de ce conflit entre l'Ukraine et la Russie, certains enfants sont particulièrement dévastés. Savez-vous que les Russes ont kidnappé des enfants ukrainiens pour les emmener en Russie ? On ne connaît pas les chiffres précisément mais d'après l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch (HRW), 4 500 jeunes Ukrainiens qui avaient été placés dans des orphelinats avant la guerre auraient été enlevés et d'après le Bureau national d'information ukrainien, il y aurait 16 200 enfants déportés.

Ces enfants sont placés dans différentes institutions parfois à des centaines de kilomètres de chez eux, certains dans des "centres pour la promotion de l'éducation familiale" où, selon l'avocate ukrainienne Ekaterina Rashevskaya,

ils peuvent ensuite être ajoutés à la banque fédérale d'adoption, une plateforme en ligne qui met à disposition du public les données de ces mineurs (âge, particularités, etc.).

Alors que la loi russe interdisait l'adoption d'enfants étrangers, le 30 mai 2022 Poutine, le président de la Russie, a signé un décret pour que les enfants ukrainiens puissent l'être. En décembre 2022 au moins 400 enfants avaient été adoptés par des familles russes, selon le rapport d'HRW.

Les Russes kidnappent les enfants ukrainiens pour les « transformer » en Russes, pour qu'ils ne parlent plus leur langue et soient forcés d'oublier leur culture. Le rapt et la déportation d'enfants sont des crimes contre l'humanité. Pour ces crimes, la CPI (Cour pénale internationale) a lancé un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Llova-Belova, la « commissaire des droits de l'enfant » en Russie, grande organisatrice de ces déportations.

Aujourd'hui, seuls 308 enfants déportés ont pu regagner l'Ukraine.

Bintou

Enfants perdus de Mayotte

Le 24 avril, le gouvernement a lancé une opération baptisée "Wuambushu" ("reprise" en mahorais) sur l'île de Mayotte. Cette mission permet des interventions policières pour lutter contre la délinquance, les trafics, l'immigration clandestine, dans le 101e département français. L'exécutif veut définitivement passer aux expulsions massives des sans-papiers avec l'objectif d'en renvoyer 10 000, et à la destruction des bidonvilles présents sur l'île. Au total, plus de 2 500 policiers, juges, gendarmes, personnels de l'agence régionale de santé, sont mobilisés.

Selon l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), en 2017 près de 256 500 personnes vivaient à Mayotte et 48 % d'entre elles étaient de nationalité étrangère, dont une majorité en situation irrégulière et provenant des trois îles voisines des Comores. Ces chiffres seraient aujourd'hui largement dépassés. En effet, l'île connaît une très forte croissance démographique. En 2021, la maternité de Mamoudzou (la capitale de Mayotte) avait enregistré plus de 10 000 naissances, soit 25 naissances en moyenne par jour, ce qui fait d'elle la "maternité la plus grande de France" ! La moitié de la population de l'île a moins de 18 ans.

Si l'opération Wuambushu a une ampleur inédite, les

expulsions ne sont pas nouvelles à Mayotte où elles avoisinaient les 25 000 personnes par an depuis 2019. Cependant, dans l'espoir que leurs enfants, souvent nés sur un "sol français", acquièrent la nationalité, un certain nombre d'expulsés préfèrent partir seuls et les confier à des membres de leur famille sur place, soit les "abandonner" en pensant revenir rapidement. En mai 2019, le journal Street Press fait même état de procédures d'expulsion si expéditives qu'ils n'étaient pas demandés aux parents s'ils avaient des enfants au moment de les arrêter. On compterait entre 3 000 et 7 000 mineurs isolés ou non accompagnés à Mayotte. Ceux-ci vivent dans la plus grande précarité et sombrent facilement dans la délinquance. Ils sont en grande partie responsables de la flambée des violences qui pourrait la vie des Mahorais.

Face à cette situation une question se pose : que faire de ces mineurs migrants ?

Le vice-président de l'île y a répondu de façon radicale et terriblement choquante : "Je pèse mes mots, il faut peut-être en tuer" a-t-il affirmé sur la chaîne de télévision publique mahoraise, le 25 avril. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur propose, lui, deux solutions : soit l'expulsion de ces enfants, soit "ouvrir des lieux de rééducation et de redressement". La première proposition me paraît impraticable puisque, juridiquement, l'expulsion des mineurs est interdite par la loi et inefficace car, quand bien même les expulsions pourraient se réaliser, ces jeunes reviendraient toujours. "Des lieux de rééducation et de redressement", semblent plus plausibles. Je pense qu'on améliore les choses par la rééducation et non par la matraque ou la brutalité.

Soukien



De la suite dans les idées

De la suite dans les idées, nous en avons et c'est cela qui fait que nous nous sommes retrouvés, « anciens » de la rédaction et nouveaux venus, pour la réalisation de ce huitième numéro de Tanger Public.

Nous avons décidé d'aborder des histoires de famille. Elles nous concernent tous et toutes. Nos familles à nous, sont toutes variées, petites, grandes, de différentes origines et cultures, religieuses ou pas, nous ne sommes pas tous du même niveau social... mais à l'intérieur de nos familles nous sommes tous protégés, aimés, soutenus. Nous avons de la chance.

Mais les histoires de famille ne sont pas que des affaires privées, ce sont aussi des histoires de société, de comment nous vivons et voulons vivre avec les autres et donc... de la politique. Nos débats autour de la table ont parfois été tendus, mais au bout du compte productifs puisqu'ils nous ont permis de choisir nos sujets...

La rédaction

Famille(s)

Retraites : rendez-nous nos grands-parents !

Tout le monde le sait, la réforme des retraites est passée, même si elle n'est toujours pas acceptée par la plupart des Français qui devront maintenant travailler jusqu'à 64ans.

On a mesuré les conséquences de cette réforme sur un certain nombre de choses, mais a-t-on pensé à ses conséquences sur la vie des familles ?

Selon la Dress, un institut de statistique public, les 2/3 des enfants de moins de 6 ans sont gardés par leur grands-parents de façon occasionnelle ou régulière après l'école, le mercredi, le week-end ou durant les vacances, car ils sont disponibles. Qu'est-ce qu'il se passe quand on repousse l'âge légal de la retraite ?

Avec l'allongement de la vie, les grands-parents doivent par ailleurs souvent s'occuper de leurs propres parents. Qui les remplacera auprès d'eux ?

Cette réforme des retraites risque de nous priver d'une aide indispensable mais aussi d'un temps précieux à partager avec des personnes que nous aimons. Merci à ma grand-mère pour les discussions que nous avons ensemble, les recettes de cuisine qu'elle m'a transmises et les livres qu'elle m'a lus quand j'étais petit !

Yann

Brigitte Macron, Emmanuel Macron et leur différence d'âge

Brigitte et Emmanuel Macron se sont mariés le 20 octobre 2007 au Touquet, Emmanuel avait 29 ans et Brigitte avait 53 ans.

Cette différence d'âge choque certaines personnes. Pourquoi ? Parce que, dans l'imaginaire collectif, les femmes plus vieilles que leurs hommes sont encore souvent des «cougars»: des espèces d'animaux féroces qui sautent sur leurs proies pour les dévorer. On a du mal à imaginer qu'un homme jeune ait envie de séduire une femme plus âgée.

L'acteur Vincent Cassel (Jules César dans le dernier Astérix), lui, est âgé de 56 ans. Il a été marié avec Tina Kunakey, de 30 ans de moins que lui. Est-ce que les réactions, les commentaires, les moqueries, ont été les mêmes que celles

qu'on entend à propos de Brigitte ? Non. Le couple a même été jugé suffisamment glamour pour faire toute une série de photos pour la campagne publicitaire d'une marque de vêtements.

Mais Vincent Cassel est un homme et le traitement qui lui est réservé est très différent de celui qu'on réserverait à une femme dans la même situation. Est-ce que c'est juste ? Pour moi pas vraiment.

L'amour n'a pas d'âge, mais le regard de la société n'est pas forcément prêt à l'accepter.

Gaya

Le mariage pour tous a fêté ses 10 ans

Le 23 avril 2013, la loi du mariage pour tous, portée par la ministre de la Justice de l'époque, Christiane Taubira, est approuvée par l'Assemblée nationale. Elle permet à deux personnes de même sexe de se marier et d'adopter des enfants, elle garantit les mêmes droits aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels tels que les protections sociales ou le droit à l'héritage...

Cette loi a été saluée non seulement par plusieurs organisations de défense des droits des LGBTQ+, mais aussi par les associations de défense des droits de l'Homme, qui ont vu en elle une grande marche vers l'égalité en laquelle la France croit. Elle n'a pas provoqué la ruine de la société que prédisaient ses opposants. Cependant, cette loi suscite encore des oppositions chez certains politiques comme Eric Zemmour, ou encore chez les communautés religieuses qui considèrent que le mariage est l'union entre une femme et un homme. Et l'homophobie travaille toujours notre société.

Malgré ces oppositions, le mariage pour tous a permis à de nombreux couples de s'unir sans se cacher. En effet, elle a permis en une décennie, l'union de plus de 70 000 milles couples homosexuels.

Soukien

Violences conjugales

Les premières violences conjugales, c'est-à-dire à l'intérieur des couples, sont, à 87%, des violences des maris ou compagnons contre leurs femmes. Elles sont majoritairement des violences physiques.

Les femmes ont besoin de soutien et de protection contre cette violence. Elles peuvent appeler un numéro spécial, le 3919, pour la dénoncer et savoir quoi faire, elles peuvent porter plainte à la police, demander de l'aide à leur famille...

Quelles sont les conséquences de cette violence sur les enfants ?

Les enfants qui voient leur père battre leur mère sont évidemment choqués mais seront aussi plus durablement traumatisés. Ils peuvent avoir des problèmes de croissance, des problèmes de concentration à l'école, des difficultés d'apprentissage et même des phobies scolaires, ils peuvent être très vite irritables, ils peuvent développer des maladies comme des maux de tête, des maux de ventre, des allergies... et sont même plus souvent victimes d'accident que les enfants vivants dans des familles qui vont bien. Les tous petits (avant deux ans) qui ne peuvent pas parler et mettre des mots pour exprimer leurs sentiments face aux disputes des parents, peuvent voir plus tard des souvenirs enfouis qui leur reviennent.

Protéger les mères, c'est aussi protéger les enfants !

K.

